

Introduction

Ce travail d'orthographe consacré à la mémorisation de mots a été élaboré par des enseignants de troisième année de cycle 3 de la circonscription de Vitry-le-François, dans le cadre d'un stage de formation continue.

Ce travail fait suite aux ouvrages *Je mémorise... et je sais écrire des mots. Orthographe au CE2* et *Orthographe au CM1* qui complètent les activités proposées dans l'ouvrage *Travailler autrement en grammaire en troisième année de cycle 3*.

Il permet aux élèves de :

- faire le point, avant l'entrée en 6^{ème}, sur les connaissances orthographiques acquises depuis l'entrée à l'école élémentaire ;
- approfondir leur réflexion sur le système graphique français (origine des mots et orthographe par exemple) ;
- poursuivre la mémorisation de mots : 401 au CM2 ;
- continuer à mettre en œuvre un comportement de bon « orthographeur » (vérifier l'orthographe des mots des exercices avec le dictionnaire - relire sa dictée en réfléchissant, corriger sa dictée en utilisant le bon outil).

Ce travail s'appuie sur l'analyse du système écrit faite par Nina CATACH (*L'orthographe française, traité théorique et pratique*, Nathan formation, 1986). Le système écrit français est un plurisystème qui comprend :

- un sous-système constitué par des graphèmes ¹ qui transcrivent les phonèmes ² : ce sont les **phonogrammes** (80 à 85 % des signes d'écriture sont chargés en français de noter les phonèmes) :

chapeau comporte quatre phonèmes [ʃ][a][p][o] traduits par quatre phonogrammes : *ch, a, p, eau*

- un sous-système constitué par des graphèmes qui traduisent du sens : ce sont les **morphogrammes**. On distingue :

- les **morphogrammes grammaticaux** qui marquent les différences de genre, de nombre, de personne, de mode ou de temps :

e : *jolie* ; *s* : *manges, chats* ; *ai* : *parlai*

- les **morphogrammes lexicaux** qui marquent un lien visuel avec le féminin ou un dérivé :

t : *chat* → *chaton* ; *a* : *main* → *manuel*

— *Je mémorise... et je sais écrire des mots.*

- un sous-système constitué par des graphèmes qui sont des mots : ce sont les **logogrammes** qui utilisent des lettres historiques, étymologiques ou morphologiques pour différencier les homophones :

se/ce ; vers/vert/ver/vair

Ce travail correspond aux exigences définies dans les programmes de 2007 :

- en orthographe :

« Mémorisation de l'orthographe lexicale des mots les plus fréquents en effectuant tous les rapprochements nécessaires entre les mots présentant les mêmes régularités orthographiques. » C'est ainsi qu'il est préconisé de travailler sur des séries analogiques : mots dans lesquels on entend un même son, mots ayant le même préfixe, le même suffixe ; mots ayant la même syllabe initiale, finale, la même lettre finale, un doublement de consonnes, etc...

Compétences devant être acquises en fin de cycle :

« Marquer le pluriel des noms [...], utiliser la connaissance des régularités lexicales, écrire sans erreur lors de dictées, utiliser tous les instruments nécessaires permettant de réviser l'orthographe d'un texte dicté. »

- en vocabulaire :

« Une leçon de mots [...] c'est le moment où l'on s'interroge sur un nombre réduit de mots en approfondissant la connaissance et l'usage. [...] Ces leçons font aussi découvrir aux élèves les composantes de chacun de ces termes, leur étymologie et permettent d'en fixer la forme orthographique. »

Tout ceci se concrétise sous la forme de deux ouvrages :

- un fascicule pour le maître qui reprend les différentes activités à mettre en place ;
- un cahier qui est donné à chaque élève en début d'année : c'est un véritable outil qui lui permet de mémoriser les mots, de comprendre le système graphique français et de corriger ses erreurs orthographiques.

1. C'est la plus petite unité distinctive et/ou significative de la chaîne écrite composée d'une lettre, d'un groupe de lettres ayant une référence phonique ou sémique dans la chaîne parlée : *a, ai, g, gu, ain, s*, etc...

2. C'est la plus petite unité distinctive de la chaîne orale.